

## Manifestation passée

### Film débat : Les paysans boulangers

Petite assistance en ce 25 janvier où une petite trentaine de personnes ont bravé le mistral glacial pour assister à la projection du documentaire « Les blés d'or ». Ce film raconte l'expérience de deux paysans-boulangers et la conception de leur métier. Leur démarche, à l'opposé de la boulangerie actuelle, englobe la sauvegarde et la culture de variétés anciennes de blé de plusieurs régions du monde, la recherche du meilleur goût par mélange de différents farines et la réhabilitation des techniques ancestrales, manuelles et naturelles de la confection du pain. Leur philosophie, ainsi qu'ils la présentent, consiste à revenir à l'origine où le rôle du boulanger était de « nourrir les hommes » puisque le pain était l'aliment de base et non le simple support d'autres ingrédients comme il est devenu de nos jours. Paul Ferté, un des deux premiers paysans-boulangers du Gard, fournisseur du GALOP et de la Biocoop de Nîmes a ensuite présenté sa propre démarche ; de paysan à l'origine, en ayant repris les terres familiales, il s'est ensuite formé au métier de boulanger et propose des pains artisanaux et totalement fait main dont une spécialité à base de Touselles vieille variété de blé que son père cultivait déjà depuis des années.

A une question sur l'intolérance au gluten, Paul a rappelé que les anciennes variétés de blé étaient beaucoup moins riches en gluten et que cette molécule était plus petite. Les sélections de variété depuis près d'un siècle visent à augmenter les teneurs en gluten qui donnent des farines plus appropriées à la mécanisation et l'industrialisation de la fabrication du pain. En outre, à force de sélection, les molécules de gluten sont devenues très grosses et sont peut-être à l'origine de ces intolérances de plus en plus nombreuses.

Pour finir la soirée, une dégustation de son pain a permis de constater qu'effectivement, sur le plan gustatif, il y avait un monde entre le pain industriel d'aujourd'hui et celui confectionné selon des pratiques anciennes.

## Sommaire

Lettre mensuelle février 2017

- *Manifestation passée* page 1
- *Prochaine manifestation* page 1
- *Petite annonce du CA* page 2
- *Informations – Actualités* page 2

## PROCHAINE MANIFESTATION

**Les Ecojournées 2017**

Elles se dérouleront du 11 au 25 mars inclus sur le thème  
« **Les déchets** »

Le programme a été construit par Jean et toute l'équipe d'organisation avec une volonté de démonstration par le biais d'ateliers sur la pratique Zéro déchet ou le recyclage de matériaux aussi bien déchets verts que palettes, tissus ou appareils électroniques.

Plusieurs associations se sont jointes à nous pour animer ces différents ateliers et montrer à tous, petits et grands qu'il est possible de réduire notre empreinte sur la nature avec des gestes et comportements simples et ludiques.

Le samedi 11 mars à Langlade ces Ecojournées débuteront par un atelier « Cuisine zéro déchet » animé par l'association *Du livre à l'assiette*.

Le samedi 18 mars une Opération « Vaunage propre » sur la commune de Langlade en collaboration avec la municipalité invitera les Langladais à nettoyer et collecter les déchets laissés sur la voie publique, initiative due à Marion Carrier pour inciter à des comportements plus responsables.

Le samedi 25 mars après-midi et soirée au foyer de St Dionisy avec de nombreux ateliers de recyclage et à 18h conférence débat avec entre autres témoignage d'expériences d'un couple de Roubaix sur l'action « Familles zéro déchet »

Un repas servi par nos fidèles Nirmala et Stella de l'Effet Gomasio clôturera cette édition 2017.

Nous vous espérons nombreux à cette manifestation qui est un des premiers temps forts annuels de notre association.

Le programme complet et détaillé vous sera très prochainement communiqué.

Inscription pour le repas par mail à [contact@abeille-biodiversite.fr](mailto:contact@abeille-biodiversite.fr) en précisant le nombre de convives.

## Petite annonce du CA

Rassurez- vous ce n'est pas une nouvelle rubrique mais une demande du CA. En effet nous souffrons d'un manque de local ABD en Vauvage où nous pourrions entreposer tout le matériel de présentation et d'animation que nous accumulons depuis des années et qui pour l'heure est disséminé chez plusieurs d'entre nous.

Donc si vous avez ou connaissez un local d'environ 30 à 50 m<sup>2</sup> facilement accessible en Vauvage n'hésitez pas à nous en faire part par mail à :

**contact@abeille-biodiversite.fr**

Par avance merci.

## Informations - Actualités

### Gaz de schiste

Le mois dernier nous vous informions d'une discussion à l'Assemblée autour d'un nouveau Code Minier. Le 25 janvier a été approuvé une loi modifiant de code et si elle ne satisfait pas, car trop imprécise, les collectifs anti-gaz de schiste, ceux-ci ont eu l'agréable surprise de voir inscrire dans cette loi une interdiction d'explorer et d'exploiter les ressources fossiles non conventionnelles sur tout le territoire. Cela pourrait signifier donc la fin du feuilleton gaz de schiste, à condition que le Sénat se saisisse de ce texte avant la fin de la législature fin février et qu'il ne le retoque pas.

Sinon tout sera remis entre les mains du prochain parlement après les élections présidentielles et législatives du printemps et les sénatoriales de l'automne.

Domage que cette loi n'ait pas été votée plus tôt dans cette mandature ce qui aurait permis un parcours législatif sans problème !

### Glyphosate

Nouvel épisode dans le bras de fer entre les citoyens, les associations écologiques et la Commission européenne qui tergiverse toujours pour une interdiction définitive de ce produit dont la nocivité est maintenant avérée pour la santé des utilisateurs et des riverains des champs où il est épandu.

Le 8 février une ICE (Initiative citoyenne européenne) a été déposée par plusieurs associations de différents pays de l'UE (dont Greenpeace et la Confédération paysanne) visant à interdire définitivement le glyphosate et à revoir le processus d'autorisation des pesticides en renforçant la transparence et l'aspect sanitaire pour l'environnement et les populations.

Cette ICE doit recueillir sous douze mois 1 million de signatures d'au moins 7 pays différents de l'UE avec un minimum de signatures par pays. Cette condition remplie, la Commission a alors 3 mois pour étudier cette demande et rendre son avis qui peut être négatif mais en l'argumentant.

La dernière ICE sur le traité TAFTA avait ainsi recueilli plus de 3 millions de signatures mais la Commission était passée outre et les négociations se sont poursuivies.

### Santé

Une enquête de la revue de 60 millions de consommateurs sur les dépassements d'honoraires dans les cliniques privées rapporte des chiffres inquiétants pour les potentiels patients que nous sommes tous.

En 4 ans ces frais qui ne sont pas pris en charge par la Sécu, et de moins en moins remboursés par les complémentaires ont augmenté de 40 %.

Les chiffres recueillis lors de cette enquête montrent que sur 14.5 millions d'interventions réalisées en 1 an, 4 millions ont donné lieu à des dépassements. Et sur dix actes sélectionnés par l'association (de l'extraction de varices à la tumeur au sein en passant par la cataracte ou l'accouchement par voie naturelle...) quatre donnent lieu à des dépassements pouvant atteindre 1000 €, voire plus.

C'est le cas par exemple de la prothèse de la hanche, dont le dépassement maximum constaté atteint 1380 € et 300 % du tarif de la SS ; de l'accouchement par voie naturelle (1200 € de dépassement et 383 % du tarif) ; de l'opération du ligament croisé du genou (1200 € de dépassement et 304 % du tarif).

Autre disparité remarquable : la géographie. Sans surprise Paris décroche la palme avec une fréquence de 71 % et des taux de de dépassement de 187 %, suivie de près par Lyon (84%, 153 %). Les villes les plus « raisonnables » se situent dans l'ouest avec Rennes (40 % et 43 %) et Nantes (32 % et 50%)

(résumé d'un article repris de 60 millions de consommateurs par Alternative Santé de février 2017)